



Requalification CDD en CDI

Par AnaG

Bonjour,

Je suis sage-femme "vacataire" (contrat à la journée) à temps plus que plein depuis 4ans pour une clinique privée de Guadeloupe.

Nous sommes 4sages-femmes dans ce cas.

Nos "vacations" compensent 2 congés parentaux sur 3ans et TOUS les congés annuels qui ne peuvent pas être gérés par l'effectif actuel des 13 sages-femmes en poste.

De plus, ils ont accordé un congés sans solde à une sage-femme qui était en fin de congés parental; ce qui nous bloque l'accès à un CDI puisqu'il considère que le poste n'est pas vacant...

Sur l'ensemble de la clinique, nous sommes 41 vacataires à temps plein sur des années.

J'ai fait une demande de requalification de CDD en CDI mi-mars, en recommandé avec accusé de réception. Je n'ai pas eu de réponse de la part de la direction.

Quel recours m'est possible pour faire évaluer ma situation en CDI?

Merci pour votre réponse.

Bien cordialement.

Ana G.

Par janus2

Je suis sage-femme "vacataire" (contrat à la journée) à temps plus que plein depuis 4ans pour une clinique privée de Guadeloupe.

Bonjour,
Le statut de "vacataire" n'existe pas dans le secteur privé !

Par AnaG

Alors disons que je suis contractuelle à la garde!
Contrat renouvelé chaque jour travaillé. Soit 11 à 14 contrats par mois, nous faisons des gardes de 12h.
Temps plein à ce mode là depuis 4ans...
La direction nous nomme "vacataires".